



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 30 MARS 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 18 - Budget Ville de CHATEAUBRIANT - Compte Administratif 2022 - Affectation des résultats

Le trente mars 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme PALIERNE
M. GICQUEL a donné procuration à M. BOISSEAU
M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Objet : Budget Ville de CHATEAUBRIANT - Compte Administratif 2022 - Affectation des résultats

E X P O S É

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif 2022, dressé par Monsieur Alain HUNAUT, Maire,

D É C I S I O N

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

Article 1^{er} : donne acte de la présentation du Compte Administratif 2022 qui fait apparaître un résultat par section comme suit :

➤ **Section d'Investissement :**

Excédent 2022 :	+ 1 113 112.11 €
Déficit 2021 :	- 2 122 367.56 €
Soit un déficit d'investissement	- 1 009 255.45 €

➤ **Section de Fonctionnement :**

Excédent 2022 :	+ 1 050 053.40 €
Excédent 2021 :	+ 616 361.72 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	+ 1 666 415.12 €

Article 2 : propose d'affecter le résultat du compte administratif lors du vote du Budget Primitif 2023, de la manière suivante :

✓ Affecte 962 324.87 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour satisfaire le besoin de financement (Compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : -1 009 255.45 € et l'excédent sur les restes à réaliser 2022 : + 46 930.58 €).

✓ Affecte 704 090.25 € au compte 002 « Résultat de Fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement.

Article 3 : constate que le Compte Administratif 2022 de la Ville de Châteaubriant correspond aux décisions budgétaires du Conseil Municipal.

Article 4 : adopte le Compte Administratif 2022, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230406-31-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023

Les propositions sont adoptées par 32 voix
M. le Maire ne prend pas part au vote

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2023

Le Maire,
Alain HUNAUT



La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT

Le Maire,



HUNAUT



Ville de CHÂTEAUBRIANT

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022



SOMMAIRE

I - Budget Principal

II - Budgets annexes

A) Assainissement

B) Bowling

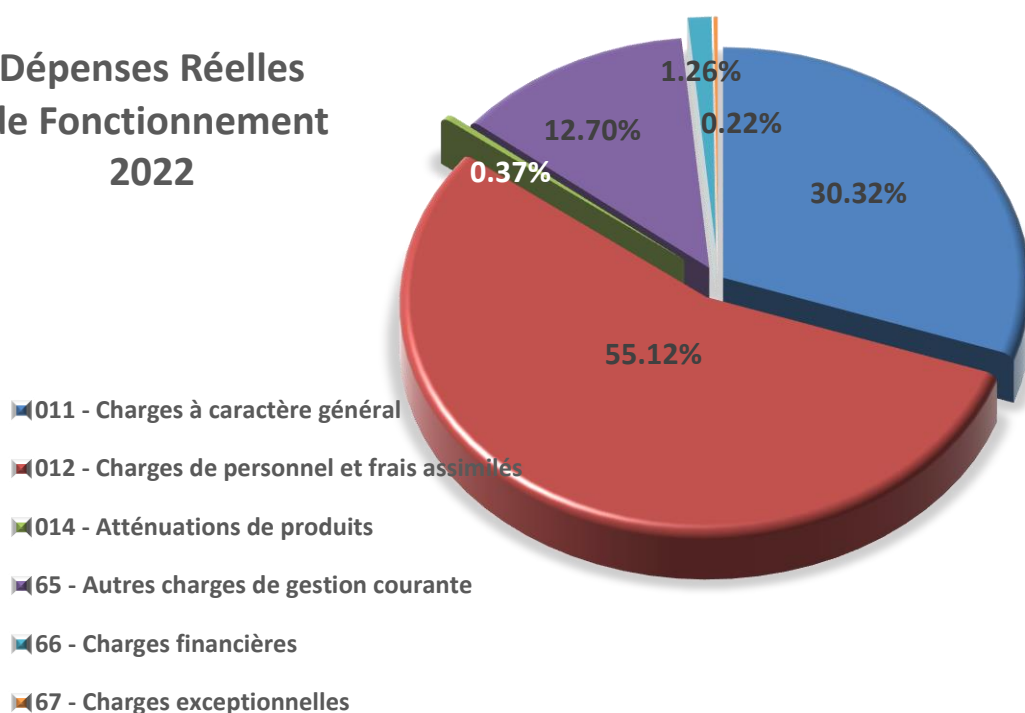
C) Energies nouvelles

I – LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE :

I. Les dépenses de fonctionnement, par chapitre

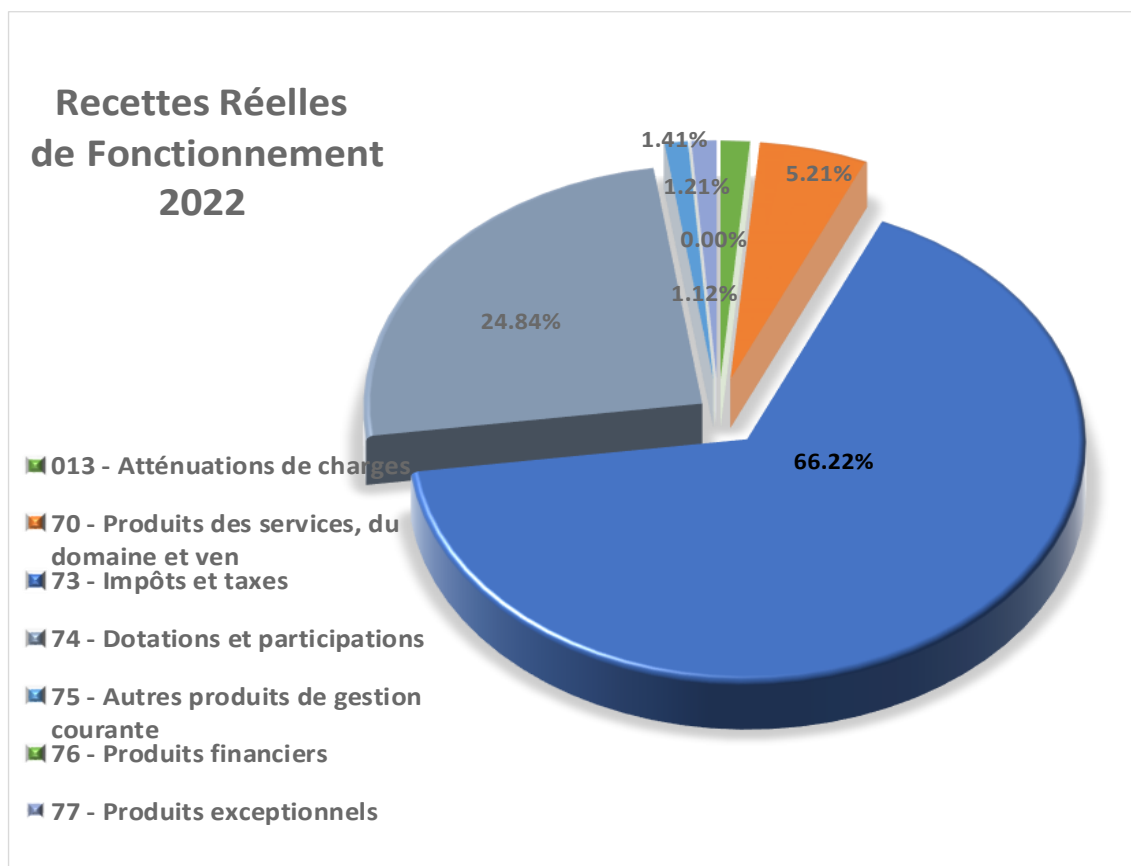
Chapitre	Réalisé	BP	Réalisé
	2021	2022	2022
Total	13 350 338.92 €	15 851 610.00 €	14 528 309.29 €
Réel	12 592 413.86 €	13 781 610.00 €	13 727 319.58 €
011 - Charges à caractère général	3 525 086.34 €	4 170 000.00 €	4 162 642.85 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 045 285.68 €	7 610 000.00 €	7 566 717.94 €
014 - Atténuations de produits	47 949.90 €	51 000.00 €	50 900.00 €
022 - Dépenses imprévues		10.00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	1 741 250.42 €	1 744 000.00 €	1 743 435.10 €
66 - Charges financières	177 149.97 €	174 000.00 €	173 094.75 €
67 - Charges exceptionnelles	55 691.55 €	32 600.00 €	30 528.94 €
Ordre	757 919.67 €	2 070 000.00 €	800 989.71 €
023 - Virement à la section d'investissement		1 320 000.00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre se	757 919.67 €	750 000.00 €	800 989.71 €

Dépenses Réelles de Fonctionnement 2022



II. Les recettes de fonctionnement, par chapitre

Chapitre	Réalisé	BP	Réalisé
	2021	2022	2022
Total	15 302 167.02 €	15 851 600.00 €	15 578 362.69 €
Réel	15 002 209.01 €	15 621 600.00 €	15 410 483.70 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté		616 361.72 €	
013 - Atténuations de charges	172 202.29 €	199 000.00 €	216 697.89 €
70 - Produits des services, du domaine et ven	670 046.85 €	726 000.00 €	802 293.77 €
73 - Impôts et taxes	10 023 852.43 €	10 020 000.00 €	10 204 794.77 €
74 - Dotations et participations	3 877 475.62 €	3 791 000.00 €	3 827 830.68 €
75 - Autres produits de gestion courante	144 185.06 €	159 000.00 €	172 287.59 €
76 - Produits financiers	34.79 €	238.28 €	44.04 €
77 - Produits exceptionnels	114 411.97 €	110 000.00 €	186 534.96 €
Ordre	302 230.54 €	230 000.00 €	167 878.99 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre se	302 230.54 €	230 000.00 €	167 878.99 €



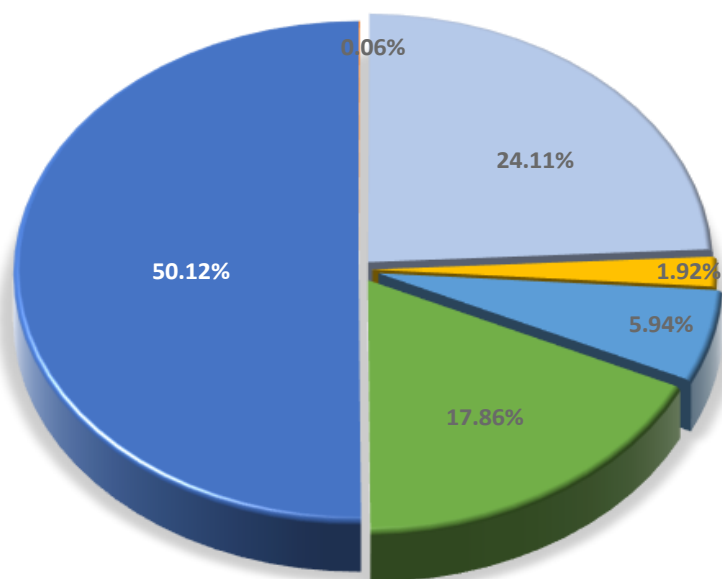
Les dépenses d'investissement, par chapitre

Chapitre	Réalisé	BP+reports	Réalisé
	2021	2022	2022
Total	7 775 308.30 €	10 324 000.00 €	5 309 352.01 €
Réel	7 473 077.78 €	10 094 000.00 €	5 141 473.02 €
001 - Solde d'exécution de la section d'invest		2 122 367.56 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	18 635.64 €		
13 - Subventions d'investissement	3 240.00 €	4 000.00 €	3 275.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 256 795.63 €	1 244 292.85 €	1 239 487.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	61 494.55 €	118 446.00 €	98 594.07 €
204 - Subventions d'équipement versées	426 239.78 €	467 587.41 €	305 253.40 €
21 - Immobilisations corporelles	962 322.85 €	1 274 981.53 €	918 116.89 €
23 - Immobilisations en cours	4 744 349.33 €	4 846 543.82 €	2 576 746.66 €
27 - Autres immobilisations financières		15 780.83 €	
Ordre	302 230.54 €	230 000.00 €	167 878.99 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre se	302 230.54 €	230 000.00 €	167 878.99 €

Il est à noter que des restes à réaliser 2022, d'un montant de 2 051 192.37 €, ont été reportés sur l'exercice 2023 dont le détail est annexé au Compte Administratif 2022.

Dépenses Réelles d'Investissement 2022

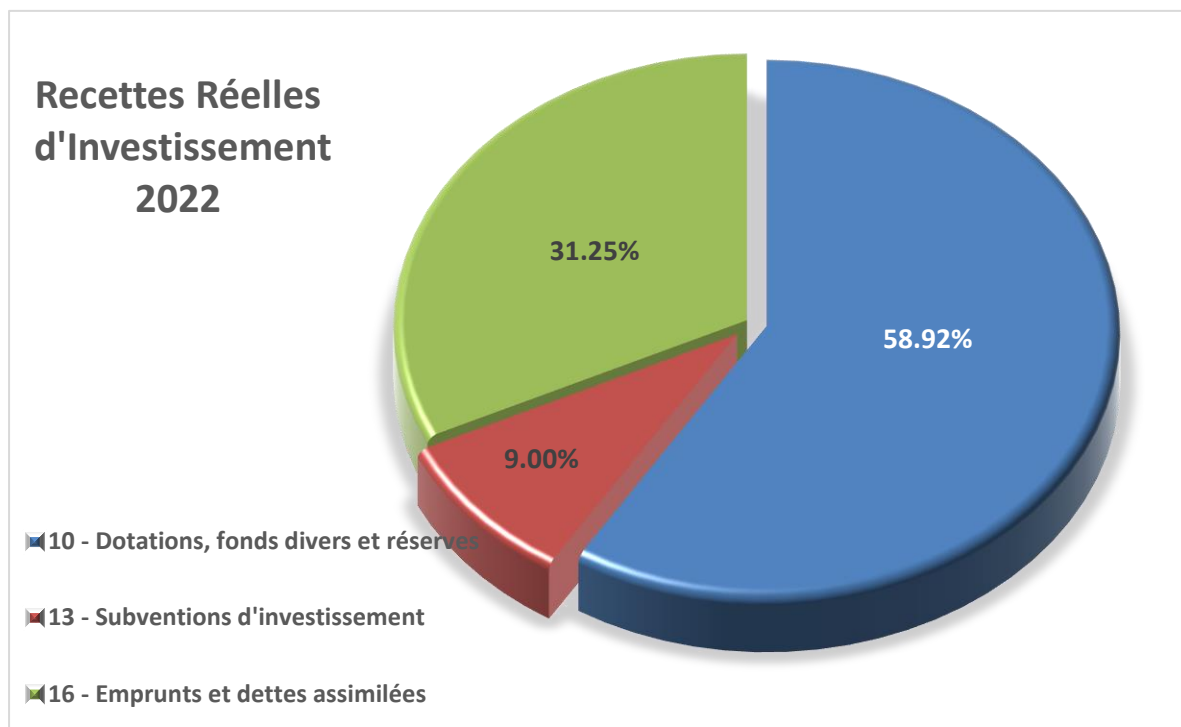
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 13 - Subventions d'investissement
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 204 - Subventions d'équipement versées
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours



III. Les recettes d'investissement, par chapitre

Chapitre	Réalisé	BP+Reports	Réalisé
	2021	2022	2022
Total	7 162 747.65 €	10 324 000.00 €	6 422 464.12 €
Réel	6 404 827.98 €	8 254 000.00 €	5 621 474.41 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations		779 000.00 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 675 401.07 €	3 286 885.45 €	3 312 169.20 €
13 - Subventions d'investissement	1 587 409.33 €	2 380 164.21 €	505 697.71 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 001 155.00 €	1 802 292.85 €	1 803 607.50 €
27 - Autres immobilisations financières		5 657.49 €	
204 - Subventions d'équipement versées	140 862.58 €		
Ordre	757 919.67 €	2 070 000.00 €	800 989.71 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 320 000.00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre se	757 919.67 €	750 000.00 €	800 989.71 €

Il est à noter que des restes à réaliser 2022, d'un montant de 2 098 122.95 €, ont été reportés sur l'exercice 2023 dont le détail est annexé au Compte Administratif 2022.



IV. L'état récapitulatif

Le Compte administratif 2022 qui vous est soumis aujourd'hui, se présente de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent 2022.....		1 050 053.40 €
Recettes réelles :	15 410 483.70 €	
Dépenses réelles :	13 727 319.58 €	
<i>Solde des opérations réelles :</i>	<u>1 683 164.12 €</u>	
Recettes d'ordre :	167 878.99 €	
Dépenses d'ordre :	800 989.71 €	
<i>Solde des opérations d'ordre :</i>	<u>-633 110.72 €</u>	
Résultat reporté 2021.....		616 361.72 €
Soit un résultat de Fonctionnement (A)		1 666 415.12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent 2022.....		1 113 112.11 €
Recettes réelles :	3 262 588.96 €	
Dépenses réelles :	5 141 473.02 €	
<i>Solde des opérations réelles :</i>	<u>-1 878 884.06 €</u>	
Recettes d'ordre :	800 989.71 €	
Dépenses d'ordre :	167 878.99 €	
<i>Solde des opérations d'ordre :</i>	<u>633 110.72 €</u>	
<i>Compte 1068</i>	2 358 885.45 €	
Solde d'exécution de 2021.....		-2 122 367.56 €
Soit un résultat d'Investissement		-1 009 255.45 €
Excédent sur Restes à réaliser.....		46 930.58 €
Recettes : 2 098 122.95 €		
Dépenses : 2 051 192.37 €		
Besoin de financement en Investissement (B).....		-962 324.87 €

RESULTAT NET GLOBAL avec RAR (A-B).....	704 090.25 €
--	---------------------

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Vous serez donc amenés après le vote du Compte Administratif 2022 à délibérer sur **l'affectation du résultat de fonctionnement cumulé** soit :

1 050 053.40 €	(Résultat 2022)
+ <u>616 361.72 €</u>	(Résultat 2021)
1 666 415.12 €	

Il vous est proposé d'affecter :

- ✓ **962 324.87 €** au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour satisfaire le besoin de financement (déficit d'investissement : **1 009 255.45 €** et l'excédent sur les restes à réaliser : **46 930.58 €**).
- ✓ le solde : **704 090.25 €** à l'excédent de fonctionnement reporté.

II – LES BUDGETS ANNEXES

A. Assainissement

Résultat de clôture cumulé 2022 :

Fonctionnement	147 447.56 €
Investissement	- 217 825.22 €
Excédent RAR 2022	+ 137 148.73 €
Résultat excédentaire	66 771.07 €

Y compris les restes à réaliser 2022 repris en section d'investissement lors du vote du Budget Primitif 2023.

Recettes	213 983.00 €
Dépenses	-76 834.27 €
Excédent restes à réaliser	+137 148.73 €

B. Bowling

Résultat de clôture cumulé 2022 :

Fonctionnement	19 914.79 €
Investissement	71 088.57 €
Résultat excédentaire	91 003.36 €

Pas de restes à réaliser 2022.

C. Energies Nouvelles

Résultat de clôture cumulé 2022 :

Fonctionnement	44 492.77 €
Investissement	- 25 145.63 €
Déficit RAR 2022	- 11 581.14 €
Résultat excédentaire	7 766.00 €

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230406-31-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023

Y compris les restes à réaliser 2022 repris en section d'investissement lors du vote du Budget Primitif 2022.

Recettes	0.00 €
Dépenses	11 581.14 €
Déficit restes à réaliser	- 11 581.14 €

Le Maire,
Alain HUNAUT



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 28
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES :
 Pour : 32
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 26 mars 2023

Le Maire

 ALAIN HUNAULT



Présenté par (1). N. Alain HUNAULT, Maire
 A, le Chateaubriant le 30 mars 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.
 A, le Chateaubriant, le 30 mars 2023.
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 6 avril 2023, et de la publication le 6 avril 2023

A, le
 Chateaubriant
 le 30/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Mme CIRON 	M. BOISSEAU 	Mme BOMBRAY 	M. NOMARI 
Mme SONNET 	M. MARSOLLIER 	Mme GALLAND-PLUMEJAULT Excusée pour 	M. PADIOLEAU 
Mme BOURDEL 	M. GICQUEL Excuse pour 	Mme GITEAU 	M. FIATEL 
M. AMIOUNI 	M. TRIMAUD Excuse pour 	Mme JARRET 	Mme BOURDAIS 
M. LE MOEL 	M. KESKIN 	Mme PAYET Excuse pour 	Mme DEGRE 
M. SINENBERG 	M. EMERIAU Excuse pour 	M. BEASSE 	Mme CHAUVIN 
Mme HEBERT Préfecture de Loire-Atlantique 044-214400368-20230406-31-DE Acte certifié exécutoire Mme LEGRAIS-OZBERK	Mme RIGHEZ 	M. BARON 	M. GAUDIN 
Réception par le préfet : 06-04-2023 Publication le : 06-04-2023	Mme ORAIN 	Mme PALIERNE 	M. LE HECHO 

Le Maire,
 Alain HUNAULT

